

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ASSOCIATION « PROTECTION DE LA CÔTE CHALONNAISE »

VENDREDI 13 mai 2011

Les membres de l'Association sont invités à participer à l'Assemblée Générale annuelle, le vendredi 13 mai 2011, à 19 heures, salle de l'ancienne gare de GIVRY, sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 11 juin 2010 ;
2. Rapport du Président sur l'activité de l'année 2010 ;
3. Rapport du Trésorier sur l'état financier et les comptes de l'année 2010 ;
4. Rapport des Contrôleurs aux comptes ;
5. Approbation des comptes de l'année 2010 ;
6. Quitus aux Administrateurs ;
7. Fixation du montant de la cotisation d'adhésion ;
8. Stratégie et Plan d'action pour 2011 ;
9. Vote du budget de l'année 2011 ;
10. Election des membres du Conseil d'Administration ;
11. Election des Contrôleurs aux comptes ;
12. Questions diverses.

Rappel : Chaque membre de l'Assemblée dispose d'une voix ; il peut aussi représenter un à deux adhérents qui seraient dans l'impossibilité d'assister à l'Assemblée (deux pouvoirs maximum).

Pour le Conseil d'Administration

Le Président

Jean-Pierre MABILON

POUVOIR SUR LA PAGE SUIVANTE

PROTECTION DE LA CÔTE CHALONNAISE

POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2011

Je soussigné(e) ,
 , donne pouvoir à
pour me représenter au sein de cette Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 13 mai 2011
à 19 heures, à la salle de l'ancienne gare de GIVRY.

Date

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »